

ARRÊTÉ DU MAIRE N°T119-2025

Portant réglementation temporaire de circulation et d'occupation du domaine public, Route de Mornant, en agglomération

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales.

 $\it Vu$ la demande du 08 aout 2025 de Monsieur GROSPELLIER Laurent, représentant la société STPML, pour la réparation d'un tampon pour le compte du SIAHVG au $\it 2$ route de Mornant,

Vu l'état des lieux,

Considérant que pendant les travaux, il y a lieu de réglementer la circulation et l'occupation du domaine public,

ARRETE

- ARTICLE 1 : Pendant les travaux, la route de Mornant sera rétrécie et la circulation sera alternée par feux tricolores.
- ARTICLE 2: Cette autorisation est valable du mercredi 13 aout 2025 au jeudi 28 aout 2025 de 09h à 16h (1 ou 2 jours de travaux dans la période).

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

- ARTICLE 3 : La société STPML est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire aux abords du chantier. Une signalisation particulière sera mise en place pour les piétons
- ARTICLE 4: Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, la société STPML, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.
- ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :
 - à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
 - à Madame la Directrice Générale des Services,
 - à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
 - à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
 - à Monsieur GROSPELLIER Laurent

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 11 aout 2025

le Maire, Arnaud SAVOIE



www.soucieu-en-jarrest.fr

Affiché le : 11/08/25